|  |  |
| --- | --- |
| Une image contenant texte, signe  Description générée automatiquement | **Charte du Staff Médico-Psycho-Social dans le RP2S****Proposition de trame** |
| Réseau Périnatal des 2 Savoie (RP2S) | [www.rp2s.fr](http://www.rp2s.fr)Onglet : Documents utiles | Rédaction initiale : Réseau Périnatal Nouvel AquitaineMise à jour et adaptation : groupe de travail RP2S et groupe de travail régional AuRA | x pages |
| Validation : Comité prévention RP2S xx 2024 |

Cette charte de collaboration multidisciplinaire et de soutien personnalisé en période périnatale dans un contexte de vulnérabilité est proposée aux maternités du RP2S.

Elle a été rédigé sur la base du document élaboré par le Réseau de Périnatalité Nouvelle Aquitaine "*Charte de collaboration multidisciplinaire et soutien personnalisé en période périnatale dans un contexte de vulnérabilité, proposée aux maternités de Nouvelle-Aquitaine*".

Ce travail a été élaboré par un groupe de travail mandaté par le comité de prévention du 08 février 2024 et selon les travaux menés par le groupe de travail régional d'Auvergne Rhône-Alpes "*Accompagnement à la mise en œuvre des staffs MPS*".

* Textes réglementaires et textes de références
* Note pour les utilisateurs
	+ Définition SMPS (*de l'anté ou postnatal*)
	+ Définition vulnérabilité (court paragraphe)
	+ Objectif charte des SMPS (*mieux structurer les SMPS, préciser ou améliorer le fonctionnement des SMPS 🡪 amélioration des pratiques pour une meilleure qualité d’accompagnement des femmes, des familles, et des enfants, de l’anté au postnatal).*
	+ *Charte DSRP peut être déclinée par chaque établissement de santé, selon ses spécificités institutionnelles et territoriales.*
1. Définir les objectifs du SMPS
	1. Objectifs généraux (*construction de parcours de soins personnalisés autour des femmes enceintes et des familles, dans les situations de vulnérabilité les plus complexes, et nécessitant un maillage pluriprofessionnel*.)
	2. Objectifs spécifiques
	3. Effets attendus +++
2. Structuration du SMPS
	1. Composition du SMPS
		1. Les membres permanents
		2. Les membres invités, occasionnels, extérieurs
	2. Populations concernés 🡪 *cf. liste des situations de vulnérabilité reco HAS 2024*
		1. Critères d'inclusion majeurs
		2. Critères d'inclusion mineurs
	3. Conventions et travail interdisciplinaire
	4. Ethique (*dont information + accord couple et prévoir situations exceptionnelles pour lesquelles le consentement ne peut pas être recueilli 🡪 autorisation SMPS après simple information. Ces points pourront être précisés avec les services juridiques des établissements*)
	5. Modalités de fonctionnement
		1. Désignation d'un responsable (référent ou coordinateur)
		2. Désignation d'un lieu et de la périodicité
		3. Élaboration d'une procédure de fonctionnement (*prévoir possibilité HDJ et RCP périnatale et donner définition/objectif/quorum/institutions représentées*)
3. Suivi et évaluation
	1. Evaluation qualitative institutionnelle (critères qualités)
	2. Evaluation quantitative et qualitative, relative au fonctionnement et au suivi des situations présentées
4. Signatures
* Annexes / Outils
	+ Critères mineurs et majeurs de vulnérabilité
	+ Fiche aide au repérage et à l'orientation d'une patiente vulnérable
	+ Lettre d'information SMPS à l'attention de la patiente
	+ Lettre d'invitation aux membres occasionnels
	+ Modèle CR SMPS
	+ Outils de transmission (*Fiche de suivi / Fiche de synthèse / Fiche de liaison*)